

Lancement du Collectif Forfait Mobilités Durables

vendredi, 19 février 2021

Profitant du premier anniversaire de la Loi d'Orientation des Mobilités, l'Alliance des mobilités du CNPA lance le Collectif Forfait Mobilités Durables (FMD), afin d'accélérer son déploiement dans les entreprises. L'objectif est de lever tous les freins à sa mise en place et à communiquer sur ses bénéfices.



Cofondé par le CNPA, Via ID, Ekodev, Klaxit, Betterway et Skipr, le Collectif Forfait Mobilités Durables est hébergé auprès de l'Alliance des Mobilités, l'une des branches métier du Conseil. *« Rassemblant tous les acteurs concernés par le dispositif, ce groupe de travail a vocation à mener une réflexion autour du Forfait Mobilités Durables, en identifiant les freins à sa mise en place et les perspectives pour permettre un déploiement rapide et massif dans les entreprises »*, explique le CNPA.

Ce forfait permet aux employeurs de prendre en charge les frais de déplacement des salariés par vélo, covoiturage, trottinettes, scooters, vélos partagés, autopartage, etc., ceci dans la limite de 500 € par an, le tout exonérée d'impôts et de cotisations sociales. Trop peu connu du monde du travail, les acteurs du Collectif Forfait Mobilités Durables entendent promouvoir ce dispositif auprès des secteurs publics et privés en s'appuyant par les moyens suivants :

- Déployer le FMD dans l'ensemble des entreprises en étudiant la possibilité de le rendre obligatoire selon un calendrier progressif à définir.
- Étudier l'opportunité d'une prise en charge du FMD par l'État à hauteur de 50%, comme c'est le cas pour d'autres dispositifs d'aide à la mobilité : bonus, prime à la conversion, etc.
- Augmenter le plafond du Forfait Mobilités Durables à 800€ par an.

« *Le Collectif appelle ainsi l'ensemble des acteurs concernés par le sujet, et souhaitant inscrire les trajets domicile-travail dans une démarche de transition écologique, à signer son manifeste sur le site www.collectif-fmd.fr. Une soixante d'acteurs de la mobilité durable ont déjà rejoint le Collectif, notamment Cityscoot, Dott, Getaround, Bird, Virtuo, Bla Bla Ride, Mobivia, Edenred, Xioami, etc.* », conclut le CNPA.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite